FEVRIER 2006

Roulons En Ville à Vélo
Maison des Sociétés
Bureau 207
Rue Saint Jean
26000 VALENCE

Tél. 04 75 55 08 79

valence@fubicy.org
http://www.valence.fubicy.org

REVV ... eries

Etes-vous à jour de votre cotisation **2006** ?

Le mot de la trésorière

Nous avons clôturé 2005 ; les chiffres présentés au bilan traduisent les actions et l'énergie des adhérents qui s'activent pour faire avancer les projets, défendre toujours plus les objectifs de REVV, lutter pour que nous puissions rouler en sécurité en ville et hors de la ville, enfants, adultes, anciens. Chacun droit trouver sa place et pouvoir se déplacer en toute sécurité.

Nous le voyons, tout n'est pas gagné...Bien sûr, il y a de plus en plus de bandes cyclables, des sas vélos aux feux tricolores, des surlargeurs sur certaines routes de campagnes.

Mais des accidents encore qui nous touchent profondément, assombrissent l'horizon des REVVeurs et nous donnent l'envie de manifester notre colère.

Et encore le sentiment d'insécurité qui nous fait parfois préférer pour nos enfants d'autres modes de déplacement que le vélo...

Alors, rassemblons-nous, mobilisons-nous ! Notre nombre fait aussi notre force.

Nous étions 58 en 1990, 225 en **2000** ; aujourd'hui, REVV, c'est 240 adhérents. Et demain ?

Nous pouvons encore grossir, nous avons encore des choses à dire, disons-les ensemble.

L'adhésion, c'est toujours 8 € par personne ou 15 € par famille. Nous vous proposons de vous abonner à la revue de la FUBICY (Fédération des Usagers de la Bicyclette) : VELOCITE pour la somme de 14 €.

Remplissez le bulletin d'adhésion joint à la revue et n'hésitez pas à informer vos voisins, vos amis et à leur transmettre un bulletin pour qu'ils se joignent à nous.

Et n'oubliez pas, vous pouvez désormais, grâce à l'adhésion, faire marquer gratuitement un vélo par membre de la famille.

Comme toujours sur l'étiquette adresse de la revue, je vous rappelle l'année de votre dernière adhésion.

Nicole

Voir le compte-rendu de l'Assemblée Générale en page 5

Vélo gravé = moins de risque de vol

Notre association (**R**oulons **E**n **V**ille à **V**élo), propose maintenant un service « marquage des vélos » à Valence. (*voir en page 3 de ce numéro*)

REVV organise un concours d'affiches

Voir en page 4

FUBicy

Fédération française des Usagers de la Bicyclette

Les cyclistes ne connaissent pas ou connaissent mal la FUBicy, « association sans but lucratif ».
Créée en 1980, la FUBicy a pour objectif d'encourager l'utilisation de la bicyclette comme moyen de déplacement quotidien. Elle favorise les échanges d'idées et de services entre les associations et entre tous ceux qui veulent agir pour le vélo en ville.

Les premiers REVVeurs ont découvert en 1990 son existence, son fonctionnement démocratique ouvert à tous, et la force et la cohérence de son action. Certains d'entre-nous ont décidé de participer directement à son fonctionnement en s'investissant dans certaines de ses commissions (Marquage, Antivols, Vélocité, etc.).

La FUBicy fédère au plan national la quasi-totalité des associations de cyclistes urbains qui s'investissent localement comme REVV (plus de 130 associations et 15 000 adhérents). Elle leur apporte des services : conseils techniques et juridiques, dossiers spécifiques, matériels de communication, marquage, etc., et mène un lobbying à l'échelon national en faveur du vélo auprès des ministères et des organismes étatiques, en partenariat avec d'autre associations : l'AF3V, la FFCT, le CNPC, etc.

La FUBicy est dirigée par son comité directeur élu en assemblée générale (prochaine AG le 22 avril 2006). Le comité directeur regroupe une vingtaine de représentants locaux et se réunit tous les 2 mois à Paris. Le siège de la FUBicy est situé à Strasbourg, il est animé par des bénévoles et une équipe de 4 ou 5 permanents. La revue Vélocité, tirée à quelques milliers d'exemplaires constitue, avec le site, l'outil de

Le site : http://fubicy.org

Pour avoir un aperçu illustré de la fédération, vous pouvez télécharger http://www.fubicy.org/fubicy/presentation/FUBintro.pdf *(fichier PDF de 6.7Mo)*

REVV et la FUBicy revendiquent

* *La promotion de l'usage du vélo urbain en complémentarité avec les transports collectifs.*
* *La modération de la circulation automobile, la réduction des vitesses et du trafic par des aménagements de voirie, une maîtrise du stationnement et de l'étalement urbain.*
* *Des aménagements cyclables simples et sûrs : bandes et pistes cyclables, couloir bus + vélos, rues cyclo-pédestres, contresens cyclables, zones 30, carrefours aménagés…*
* *Une complémentarité vélo + transports collectifs, des garages à vélos près des gares, le transport gratuit des vélos dans les trains.*
* *Des dispositifs contre le vol des vélos, arceaux de stationnement ou garages à vélos à proximité des lieux publics et dans les immeubles, le marquage des vélos.*
* *Des services pour les cyclistes : locations de vélos, vélos de service, ateliers de réparation, réseau de vélocistes, offre touristique.*
* *Une réforme du code de la route avec une meilleure prise en compte des cyclistes.*

Le marquage des vélos à Valence

REVV a acheté une machine à graver, grâce à une subvention accordée par le Conseil Général, dans le but de promouvoir localement le dispositif de marquage développé et proposé par la FUBicy à l'échelon national. D'autres associations drômoises se sont déclarées aussi intéressées par la machine (à Romans et à Crest).

Pourquoi le marquage ?

Le vol des vélos est un frein majeur au développement du vélo en ville, avec l'insécurité ressentie. Le marquage des vélos a fait ses preuves au Danemark et en Allemagne (40% des vélos volés restitués !). Les pouvoirs publics et les constructeurs n'ayant pas voulu s'investir dans cette démarche, la FUBicy a décidé de développer son propre dispositif.

Où et quand ?

Tous les **premiers samedi** de chaque mois :

samedi 4 février
samedi 4 mars
samedi 1 avril
samedi 6 mai
samedi 3 juin

de **14h30 à 18h00**
place des Clercs
avec repli place Belat (sous la halle St Jean) en cas de pluie.

Le système Fubicycode

Voir le site de la FUBicy (http://fubicycode.org) dédié au marquage et donnant un accès libre au fichier des vélos volés. Le dispositif est opérationnel depuis juin 2004.

Modalités

La **facture d'achat** du vélo doit être présentée avant le marquage. A défaut et à titre dérogatoire une pièce d'identité à votre nom vous sera demandée. La gravure dure entre 10 et 15 minutes (y compris les formalités et temps de préparation de la machine)

Les tarifs

5 € pour les non adhérents
gratuit pour les adhérents

Rappel :
*- **Adhésion individuelle** : 1 vélo marqué par an (adhésion : 8 €)*
*- **Adhésion familiale** : 1 vélo marqué par membre de la famille et par an (adhésion : 15 €)*

Le Passeport vélo

Le passeport vélo qui est délivré est à conserver précieusement. Il indique le numéro gravé et le mot de passe (non gravé) qui vous permettront d'accéder en écriture aux données concernant votre vélo sur le fichier national des vélos marqués (http://fubicycode.org ou tél. 0825 560 030), notamment pour déclarer le vol.

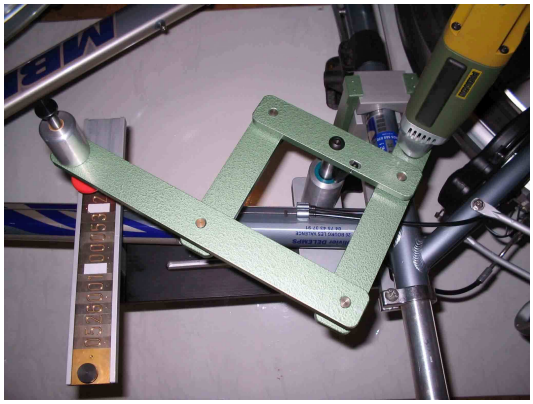

La machine à graver

Le gravage s'effectue toujours au même endroit : sur le tube de selle (partie du cadre située entre le pédalier et la selle), côté pignons ; sauf lorsque la forme du cadre ne le permet pas (BMX, vélo couché, etc.). L'étiquette en plastique autocollante avec une fenêtre transparente protège de la corrosion et attire l'attention. Le résultat est très professionnel.

Le résultat

Adhésion 2006 : c'est maintenant

Ces informations sont disponibles sur le site de REVV : http://fubicy.org/valence

Chouette, un concours pour dessinateurs en herbe !

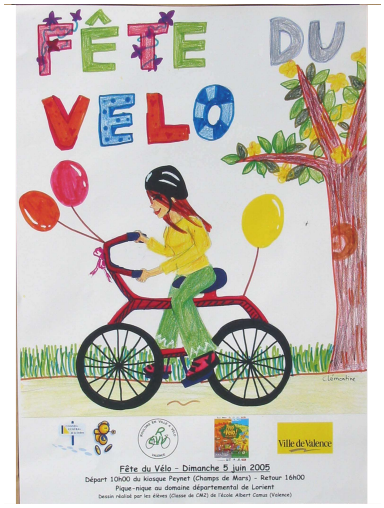

Pour la **fête du vélo du dimanche 4 juin** organisée par REVV (Roulons En Ville à Vélo) et parrainée par le Conseil Général de la Drôme et la ville de Valence, **réalisez une affiche** informant de cette manifestation (format A3, orientation portrait, bande blanche de 10 cm de largeur tout au bas).

Le concours s'adresse à tous les scolaires de Drôme et d'Ardèche qu'ils participent à titre individuel ou avec leur école. De nombreux lots à gagner dont un vélo, un bon d'achat, des ballons… Règlement complet au 04 75 81 49 95. **Date limite de dépôt** sur Valence à l'agence de la Mutuelle des Etudiants (23 rue Bouffier à Valence) ou à la FRAPNA (galerie du Polygone, avenue de verdun) ou à la MPT du petit Charran (30 rue Henri Dunant) pour le **vendedi 14 avril 2006**.

Tentez votre chance !

L'année dernière, c'est le CM2 de l'école Albert Camus à Valence qui a réalisé les affiches de la fête du vélo

Piétons et cyclistes

En tant que cyclistes, nous oeuvrons tous pour un meilleur partage de la rue. Dans ce partage, qui doit laisser aux vélos une place à coté des voitures toutes puissantes, nous ne devons pas oublier les piétons.

Devant les difficultés pour les cyclistes de s'imposer sur la chaussée, certains d'entre nous préfèrent utiliser les trottoirs pour une circulation plus sûre. Mais cela se fait souvent aux dépends des piétons qui peuvent se sentir agressés lorsqu'un cycliste les surprend en les frôlant. Je pense que, sauf en de très rares exceptions, nous devons nous efforcer de prendre notre place sur la chaussée; nous devons habituer les automobilistes à respecter les cyclistes, et plus il y aura de cyclistes plus notre circulation sera sûre.

Dans les rues piétonnes la circulation des cyclistes est autorisée (« au pas »), nous pouvons les utiliser à allure modérée en respectant les autres utilisateurs. Dans les zones piétonnes les plus fréquentées, aux heures de pointe, il est sans doute préférable de trouver un itinéraire alternatif.

Apprenons à partager la rue.

Jean Pierre Larmagnac

Masse critique !

A Valence le concept s'essouffle. Après quelques soirées réussies le nombre des participants a régulièrement décliné. De fait aujourd'hui la « masse critique » a vécue ! Ce qui n'est pas sans désoler les cyclistes qui tenaient à ce rendez-vous mensuel.

Ce rassemblement « spontané » et inorganisé (non déclaré à la Préfecture), est sans doute victime de sa discrétion obligée et peut être aussi de la répétition de parcours trop convenus.

Les cyclistes s'interrogent. Faut-il abandonner ce concept ou le renouveler sous une autre forme ?

TRENTE PLACES POUR VELOS !

Savez-vous qu'on peut parquer son vélo gratuitement, en sous-sol de la gare SNCF et tout cela sous les yeux du gardien ?

(entrée du parking souterrain, rue Denis Papin à côté de la station de taxis sur le parvis de la gare)

Mardi 17 janvier, assemblée générale

Mardi 17 janvier 2006 s'est tenue l'assemblée générale de notre association ; **les adhérents** étaient en nombre plus limité que l'année précédente peut-être à cause de la fine pluie hivernale, ou d'un oubli (les précédentes REVV..eries qui l'avaient annoncée remontaient au mois de novembre) ou peut-être parce que vous comptez sur notre site sans cesse remodelé et actualisé ou sur ce compte rendu pour vous tenir au courant…N'oubliez pas que les moments d'échanges comme ceux de l'AG sont un contact privilégié entre les membres du CA et les adhérents et plus globalement entre chacun de nous.

Le **bilan financier** présenté par Nicole présente un résultat légèrement négatif absorbé par les réserves de l'association. Les **dépenses** les plus importantes sont dans l'achat de la machine à graver (subventionnée néanmoins par le Conseil Général de la Drôme) et les publications ou la communication. Vous l'avez compris, il s'agit de l'impression et de l'affranchissement de notre revue dont nous avons élargi la diffusion pour nous faire mieux connaître auprès de certaines administrations (établissements scolaires, maisons des loisirs, différents services des municipalités et collectivités, presse, vélocistes). Mises à part les subventions de cette année (Conseil Général de la Drôme pour l'achat de la machine à graver, Ville de Valence et Ville de Bourg-Les-Valence pour le fonctionnement), la principale **recette** reste les adhésions. Le **nombre d'adhérents** est stable (environ 240) malgré les nouveaux venus car les anciens n'ont pas toujours pensé au renouvellement de leur adhésion. Pensez-y : le bordereau collé sur votre revue vous rappelle où vous en êtes de votre adhésion. N'oubliez pas que **chaque adhésion constitue un soutien pour appuyer la pertinence de nos objectifs auprès de nos différents interlocuteurs.**

Le **bilan moral** a abordé les différentes rencontres avec les services techniques de toute l'agglomération valentinoise (nos attentes, les résultats, nos relances, etc.). Le projet d'une vélostation où REVV serait impliquée est abandonné, celui d'**une Maison du cycliste** est à l'étude au sein de l'association (affaire à suivre). Je ne vais pas reprendre tous les points abordés : vous pouvez les consulter dans le détail sur notre site ou demander un double sur papier par l'intermédiaire de notre boite aux lettres. Nous avons échangé sur le rassemblement mensuel proposé tous les mois - la **masse critique** du 22 – et sa pertinence puisque peu de cyclistes ont répondu présents ces derniers mois. Donnez-nous votre avis. Seriez-vous plus favorables et plus investis dans une **action ponctuelle avec un objectif précis** ? Ou est-ce la faute de l'hiver ? Faut-il attendre des soirées plus douces (ou une date de rendez-vous, un jour précis de la semaine par exemple) pour voir à nouveau fleurir un beau cortège de cyclistes ?

Le CA a été renouvelé avec un profil différent. Annie, après 15 années d'investissement, se retire des réunions mensuelles du mardi soir tout en maintenant une présence que nous savons précieuse. **Daniel Rajon** arrive avec une énergie et des idées qui ne manqueront pas de donner un nouvel élan au CA.
Comme vous le voyez, l'association poursuit son chemin…
La séance s'est bien entendu achevée sur la dégustation de la traditionnelle galette avec une **séance de marquage** de vélo brillamment orchestrée par Nicolas.

Monique

L'ASQUADRA *

Avec quelques copains, de février à décembre 2005, nous avons participé à une nouvelle campagne de mesures concernant deux polluants : le dioxyde d'azote et le benzène. Chaque opération fait appel à un équipage de 2 personnes munis de quelques équipements (voiture de location, échelle, glacière…), et d'un carnet de route pour déposer ou relever les capteurs en quelques endroits précis, échelonnés sur un circuit de 300 km qui nous a conduit jusqu'à Coucouron (1200 m) en haute Ardèche. Les mesures sont en cours de dépouillement et les résultats n'en seront connus que vers l'été 2006.

Rappel : les ASQUA (Associations de Surveillance de la qualité de l'Air), ont été créées conformément à la Loi sur l'air et la maîtrise de l'énergie de 1996. REVV association agréée « de protection de l'environnement » est adhérent de l'ASQUADRA (Drôme et Ardèche), et participe à ses travaux. C'est ainsi qu'en 2003 un groupe de REVVeurs, s'est mobilisé avec d'autres associations, pour poser et relever des capteurs d'ozone disséminés en des points précis de nos 2 départements. Leur analyse a permis de mieux comprendre le phénomène, première étape sur la voie de sa maîtrise.

Notons que l'ASQUADRA est la seule de la région Rhône-Alpes a faire largement appel aux bénévoles. Pour les prochaines campagnes - peut-être en 2007 - l'organisation actuelle pourrait être modifiée du fait d'un changement de statuts, consécutif au regroupement vers une ASQUA unique au niveau de la Région.

Lucien(

**** Association de surveillance de la qualité de l'air en Drôme et Ardèche***

Visite guidée avec Valence Ville d'Art et d'Histoire
Dimanche 20 novembre 2005

Les balades VVAH sont un peu le volet culturel de REVV.
Ces visites guidées à vélo, encadrées par un guide de Valence Ville d'Art et d'Histoire, sont l'occasion de découvrir ces merveilles du patrimoine que nous avons sous les yeux et permettent d'en saisir la valeur en les replaçant dans un contexte historique.
Le vélo se révèle très pratique pour se déplacer d'un lieu à un autre, il permet une approche plus exhaustive.
Et on revient émerveillé, enrichi, on se sent moins bête et on se jure bien qu'on ne ratera pas la prochaine !

Ce dimanche 20 novembre 2005, par une matinée bien fraîche (-1°), nous avons le plaisir de retrouver Valérie Chapeau, guide à VVAH, qui nous attend au kiosque Peynet. C'est elle qui nous a fait visiter Chateauneuf-sur-Isère au printemps dernier.
Nous sommes 13 adultes et 3 enfants à partir à la découverte du quartier Faventines. D'emblée, notre guide situe ce quartier dans une perspective historique : en 1842, Valence perd son statut de place de guerre. On fait alors tomber les remparts, principal obstacle au développement de la ville. La population augmente, le négoce se développe, la ville s'étend et de nouveaux quartiers s'urbanisent… C'est la naissance du quartier Faventines.
Nous allons tout d'abord rue Berthelot où nous visitons une des premières églises excentrées, l'église Notre Dame qui a été depuis embellie et agrandie.
Puis nous partons rue Coulmiers découvrir le lotissement Clos Genest, construit à la même époque par Casimir Genest. A un moment où la plupart des logements étaient insalubres, peu de temps après l'épidémie de choléra, ces petites maisons mitoyennes de deux étages, destinées à des familles aux revenus modestes, faisaient figure de révolutionnaires : toilettes et sanitaires dans chaque logement, façades soignées avec quelques petites sculptures, bande de jardin privatif à l'arrière… c'était du jamais vu !
Pour finir, petite cerise sur le gâteau, Valérie nous emmène rue Pont du Gat voir la propre maison de Casimir Genest: la villa Margot, une maison de style éclectique pour cette grande figure mondaine de l'époque.
Prochaine visite guidée à vélo : Dimanche 12 mars 2006

Frédérique

Balade à vélo
Dimanche 12 mars 2006
Visite guidée de la cartoucherie

La balade du dimanche 12 mars abordera l'histoire industrielle de Valence et son agglomération ; le guide qui nous accompagnera ciblera tout particulièrement les bâtiments de l'ancienne verrerie du quai Thannaron et la Cartoucherie à Bourg-lès-Valence.
Cette dernière a eu un impact très fort sur la vie de toute l'agglomération valentinoise dans le courant des 19ème et 20ème siècles et nous pourrons exceptionnellement en découvrir quelques aspects avant sa fermeture pour réhabilitation.
*Participation de **2 €** par adulte.*
RDV au kiosque Peynet à 10h00 pour une visite de deux heures environ.

Le 20 novembre 2005 avec Valence Ville d'Art et d'Histoire

SAINT PAUL TROIS CHATEAUX : un programme exemplaire

Cette commune de 7000 habitants a engagé un programme exemplaire de circulation douce. En plus d'un réaménagement complet de son centre pour le rendre plus attractif et accueillant, elle engage dans le centre de la commune la réalisation d'une Coulée Verte de 3 km qui s'intègre dans l'itinéraire de la Véloroute de la vallée de l'Eygues qui va du Léman (à la mer) à Nyons, en passant par Pierrelatte et Valréas.
Une première tranche de 300 m a été mise en service à la rentrée scolaire 2005. Elle permet déjà d'accéder à une école maternelle, une école primaire, un gymnase et au boulodrome. Cette voie de 3m de large, réalisée en enrobé de couleur beige, est ouverte à tous les utilisateurs non motorisés : piétons, vélos, rollers, personnes à mobilité réduite, voitures d'enfants…
Cette coulée Verte se prolonge par des aménagements conçus pour sécuriser les circulations douces avec de nombreux cheminements piéton-vélo.
Pour conforter cette action, le Conseil municipal a mis en place un Comité Consultatif des Circulations Douces. En plus, les élus qui conduisent cette action sont curieux : pour trouver des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent dans la mise en œuvre de leur projet, ils cherchent, en France ou à l'étranger, des exemples de réalisations semblables à visiter et ils souhaitent rencontrer les élus qui les ont réalisées.

Contact :
michel.correard@wanadoo.fr

Albert Cessieux

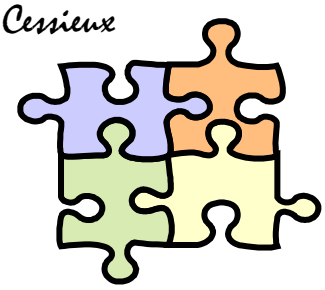

Mais où en est-on du projet de passerelle sur la Véore ?

Dans notre Revveries de mars 2005, nous soulevions le problème de ce gué impraticable sur la Véore, au niveau du Grand Chirac, sur **l'itinéraire S5 de la Drôme à vélo**.

Dans celui du mois de mai 2005, nous vous informions que le Conseil général avait organisé **une rencontre sur le site** en présence du Maire de Beaumont, du président du syndicat du bassin de la Véore, de M. Pinède, conseiller général du secteur, de M. Sylvestre et de techniciens de la DDE et du syndicat, et bien sûr de quelques Revveurs vigilants.
Aujourd'hui un projet de passerelle de 2 m de large et de 16 m de long est prêt. Il a été adressé à tous les organismes intéressés, dont la mairie de Beaumont et le syndicat du bassin de la Véore, avec copie à REVV! Ce projet, d'un coût prévisionnel de 65000 € bénéficiera d'une aide du département. Nous espérons que le Maire de Beaumont et le Président du syndicat du bassin de la Véore sauront saisir l'opportunité de rétablir la liaison de l'itinéraire S5, et accorderont une attention toute particulière à ce projet et plus généralement aux circulations douces dans le secteur. Le problème des accès au **parc de Lorient**, depuis Valence, Beaumont, Chabeuil,.. par des itinéraires adaptés aux circulations douces doit être traité par toutes les institutions concernées. . A suivre…

Information de dernière minute avant tirage :

Un accident grave a causé la mort d'un tandémiste sur la D 261, jeudi 19 janvier, à proximité du parc de Montéléger, impliquant un car de tourisme. En attendant plus d'informations et le résultat de l'enquête officielle, REVV ne peut que déplorer une fois de plus le manque d'aménagements adaptés pour les cyclistes dans et hors de la ville et rappeler que le respect des cyclistes concerne tous les chauffeurs. Les détails et les suites données par REVV à cet événement seront communiquée ultérieurement."

AGENDA Calendrier 2006

Dimanche 19 février 2006 *(en remplacement du dimanche 29 janvier)*	BALADE DECOUVERTE A VELO **Découverte d'un circuit autour de Valence Sud et retour par l'Ardèche** RDV à 10H devant le kiosque PEYNET au champ de Mars pour une balade de 2H environ Renseignements à REVV : 04.75.42.88.40
Dimanche 12 mars 2006	BALADE GUIDEE A VELO **VISITE GUIDÉE à vélo avec le concours de VVAH, Valence Ville d'Art et d'Histoire.** RDV à 10H devant le kiosque PEYNET au champ de Mars pour une balade de 2H environ Participation aux frais : individuel 2€; famille 4€
Dimanche 9 avril 2006	BALADE DECOUVERTE A VELO **Découverte d'un circuit en direction de Chabeuil par les petites routes** RDV à 10H devant le kiosque PEYNET au champ de Mars pour une balade de 2H environ Renseignements à REVV : 04.75.42.88.40
Vendredi 14 avril 2006	Dernier jour pour remettre son projet pour le **concours d'affiches** à l'agence de la Mutuelle des Etudiants (23 rue Bouffier à Valence) ou à la FRAPNA (galerie du Polygone, avenue de Verdun) ou à la MPT du Petit Charran (30 rue Henri Dunant) **(***concours organisé en vue de la fête du vélo du 4 juin*)
Samedi 20 mai 2006	BOURSE AUX VELOS **Venez vendre et/ou acheter un vélo.** **RDV place Manoukian à Valence de 9H00 à 17H00** Renseignements à REVV : 08.71.34.56.44
Dimanche 21 mai 2006	BALADE DECOUVERTE A VELO **Découverte à vélo d'un circuit vers Châteauneuf-sur-Isère.** RDV à *9H30* devant le kiosque PEYNET au champ de Mars. Renseignements à REVV : 04.75.42.88.40
Samedi 3 ou Dimanche 4 juin 2006	FETE EUROPEENNE DU VELO **Circuit spécial pour la Fête européenne du vélo.** **Pour le programme, nous contacter** Renseignements à REVV : 04.75. 42.88.40

Nos itinéraires dans Valence

L'enquête sur les itinéraires que vous empruntez fréquemment a eu beaucoup de succès, nous avons reçu une cinquantaine de réponses. Le dépouillement a commencé à la mi-janvier. Une deuxième séance est programmée en février et nous remercions les Revveurs pour leurs réponses très détaillées et leurs commentaires. Elles montrent une bonne pratique du vélo dans tous les quartiers de la ville avec de grandes convergences sur les points difficiles et dangereux. De nombreux itinéraires malins apparaissent…. A suivre.

André, Albert, Michel, Frédérique, Daniel et Olivier

Adhésion 2006 : c'est maintenant

Lors des informations ponctuelles que j'envoie par mél aux adhérents pour leur rappeler un rendez-vous particulier, des courriels me reviennent car je n'ai pas la bonne adresse électronique. Si vous ne recevez pas ces rappels, merci de me le faire savoir et de m'envoyer un message à moniq.bruyere@free.fr en me précisant bien vos coordonnées électroniques ; je pourrai ainsi actualiser ou corriger votre adresse. *Monique*

Vous perdez vos REVVeries, vous vous perdez dans votre agenda , Monique se propose de vous rappeler, par mèl, nos principaux rendez-vous au fur et à mesure

Envoyez votre adresse à **moniq.bruyere@free.fr**

Adhésion 2006 : c'est maintenant